

Bulletin de Santé du Végétal

Zones Non Agricoles - LORRAINE

BULLETIN N°4 – EDITION DU 13 MAI 2015

Zones non agricoles : vol de hannetons dans le sud des Vosges

Depuis une quinzaine de jours, on enregistre une période de vol de hanneton commun (*Melolontha melolontha*) significative sur le sud des Vosges (secteurs Lamarche, Monthureux-sur-Saône, Bains-les-Bains, jusqu'à Plombières-les-Bains, Dompierre, Vittel). Les villages de Clémentine et Romont dans le secteur de Rambervillers font aussi état de vol de hannetons qui causent des défoliations sur des arbres fruitiers.



Des individus sont aussi signalés, dans une moindre mesure, dans le sud de la Meuse (secteur Gondrecourt-le-Château). Les hannetons adultes consomment des feuilles d'arbres notamment celles des pruniers, des chênes, des érables, des hêtres et des marronniers. Les dégâts causés par les adultes sont limités comparés aux dégâts causés par les différents stades larvaires. Le vol du hanneton s'étend généralement sur 3 à 5 semaines. Après une période d'alimentation en feuilles d'environ 2 semaines, les femelles pondent une vingtaine d'œufs à 10-15 cm de profondeur dans le sol. Une majorité des femelles meurent alors, mais certaines sont en mesure de pondre une deuxième voire une troisième fois. La gestation embryonnaire de l'œuf dure entre 4 et 6 semaines. À partir de mi-juin juillet, de jeunes larves émergent et commencent à se nourrir de racines de nombreux végétaux. Le déplacement des larves s'effectue sur un axe horizontal et peut atteindre 30 cm par jour. À l'arrivée des premières baisses de températures, les larves s'enfoncent dans le sol pour se protéger du froid. Le cycle larvaire s'étale sur 3 années dans le sol. Les hannetons colonisent préférentiellement les sols légers, sablonneux et profonds.

En Meurthe-et-Moselle sur la ville de Nancy, localement on observe des adultes de hanneton de la Saint-Jean (*Amphimallon solstitialis*).

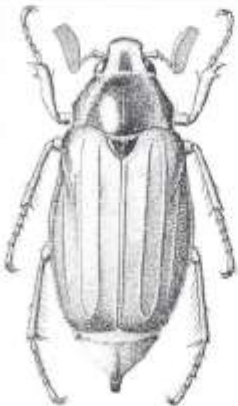
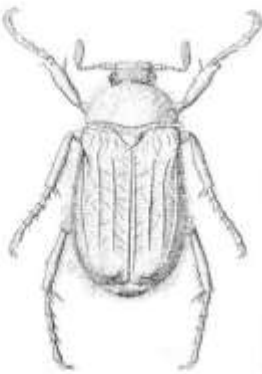

En Moselle, sur le secteur de Saint-Avold, deux types de hannetons sont observés sous forme d'adulte, il s'agit du hanneton commun et du hanneton horticole (*Polypertha horticola*). La pression observée sur la parcelle est peu importante, car le gestionnaire réalise un traitement à base de nématodes depuis plusieurs années. La situation de cette parcelle n'est pas forcément représentative de la situation locale.

Sur les golfs de Bitche (57), Aingeray (54) et d'Épinal (88), les hannetons adultes n'ont pas été observés alors que l'on observe régulièrement des hannetons sur ces secteurs.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°4 – EDITION DU 13 MAI 2015

Moyen de biocontrôle : L'emploi de nématodes entomopathogènes de type *Heterorhabditis bacteriophora* permet de réguler significativement les populations de formes larvaires. L'emploi de cet agent de biocontrôle nécessite d'intervenir sur un sol dont la température est d'au moins 12 °C et de maintenir le sol humide durant environ 3 semaines pour faciliter l'efficacité du traitement. Les pelouses qui sont irriguées régulièrement ou le travail du sol en profondeur seront aussi des méthodes permettant de réduire les populations de hannetons.

Nom en français Nom en latin Nom en allemand	Hanneton commun <i>Melolontha melolontha</i> Feld-Maikäfer	Hanneton de la St. Jean <i>Amphimallon solstitialis</i> Junikäfer / Brachkäfer	Hanneton horticole <i>Phyllopertha horticola</i> Gartenlaubkäfer
Dessin de l'insecte adulte			
Longueur adulte	25 - 30 mm	15 - 19 mm	8 - 10 mm
Longueur larves			
- été, 1 ^{ère} année	10 - 20 mm	10 - 30 mm	10 - 20 mm
- automne, 2 ^{ème} année	30 - 35 mm	-----	-----
- printemps, 3 ^{ème} an.	40 - 50 mm	-----	-----
Cycle de développement	3 ans	2 ans	1 an
Vol	mi avril à début mai vol du soir	juin à août vol du soir	début mai à début juin vol de jour

Source : M. Michel HORMER, Office phytosanitaire cantonal de Neuchâtel.

Arbres et arbustes :

Rosiers : peu de pucerons et apparition des premiers symptômes de la maladie de la tache noire et des points de rouille

On observe la présence de quelques dizaines de pucerons par tige de rosier. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint même si les pucerons sont essentiellement situés au niveau des extrémités des tiges, sur les boutons floraux.

Les dégâts causés par les chenilles sont limités à quelques feuilles grignotées ou perforées.

Concernant l'apparition des maladies cryptogamiques, on note l'apparition des premiers symptômes de la maladie de la tache noire (*Marssonina rosae*) qui commence à contaminer des variétés sensibles à la base du pied sur les premières feuilles apparues en début de saison. Cette maladie provoque des dégâts d'abord sur des feuilles âgées de plusieurs semaines avant de se généraliser un peu plus tard en saison.



La rouille fait aussi son apparition sur des feuilles tendres, notamment sur quelques variétés de rosiers grimpants.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°4 – EDITION DU 13 MAI 2015

Moyen de biocontrôle : L'emploi de propagules (spores, mycélium) de champignon endomycorhize, *Glomus sp.*, permet de retarder et réduire la sensibilité des rosiers (et de nombreuses autres plantes) à certaines maladies cryptogamiques, dont la maladie de la tâche noire. La mycorhize s'inocule soit à la plantation des rosiers soit après plantation par incorporation dans le sol proche du système racinaire. Le sol ne doit pas se dessécher pour que le champignon survive dans le sol et entre en symbiose avec sa plante compagne. La mycorhize agit comme un facilitateur de nutrition et augmente la zone de prospection racinaire de la plante compagne. Attention, ce moyen de biocontrôle est un produit de type microorganisme* donc soumis à autorisation de mise sur le marché (disposant d'une AMM), donc soumis à la réglementation phytosanitaire aux mêmes titres que des produits phytosanitaires de synthèse. Il est impératif de bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation.

*Produits de biocontrôle de type microorganismes : « Ensemble des méthodes de protection des végétaux par l'utilisation de mécanismes naturels. Ils visent à la protection des plantes par le recours aux mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le principe du biocontrôle est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication. (...) Les microorganismes sont des champignons, bactéries et virus utilisés pour protéger les cultures contre les ravageurs et les maladies ou stimuler la vitalité des plantes. ». On dénombre 4 grandes catégories de produits de biocontrôle, dont les microorganismes, les macroorganismes (insectes auxiliaires par exemple), les médiateurs chimiques (les phéromones, les kairomones...) et les substances naturelles (préparations naturelles peu préoccupantes considérées comme substance de base [purin d'ortie, de prêle, argiles...]).

Sources : <http://agriculture.gouv.fr/Biocontrôle>

Marronniers d'Inde : Piégeage faible de la mineuse du marronnier

Les populations de mineuse du marronnier, *Cameraria ohridella*, sont en dessous des niveaux piégés les années précédentes sur les sites où les pièges sont disposés depuis plusieurs années.

Saules : Présence localisée de chrysomèle à 20 points

Sur les sites où des chrysomèles à 20 points, *Chrysomela vigintipunctata*, ont été signalées les années précédentes, on rencontre de nouveau ce petit ravageur sur saule. Ce coléoptère se nourrit des feuilles, l'arbre a un feuillage moins dense et les feuilles se nécrosent. La nuisibilité de cette chrysomèle est mineure, ses dégâts sont généralement localisés à la base du houppier. Sur le site du secteur de Nancy, où des observations ont été réalisées, les chrysomèles sont présentes aux jeunes stades larvaires et au stade imago.



Photo de gauche : imago de chrysomèle à 20 points. Photo de droite : formes larvaires de chrysomèles à 20 points. Source : FREDON Lorraine.

Rhododendrons : Présence localisée de formes larvaires de tigres du pieris et de cicadelles

Il est nécessaire de surveiller les rhododendrons, les azalées et pieris, qui en 2014 ont été touchés par le tigre du pieris [*Stephanitis takeyai*]. Il peut également s'agir d'une espèce voisine, le tigre du rhododendron [*Stephanitis rhododendri*] qui provoque des dégâts identiques. Les tigres piquent les feuilles pour se nourrir de sève et les feuilles finissent par être totalement mouchetées de point blanc jaunâtre à argenté. En cas de forte attaque, les plantes touchées peuvent perdre des feuilles. cf. BSV ZNA n° 5 du 29 mai 2014.

Revers d'une feuille de Rhododendron couverte de premières formes larvaires de tigre du pieris. Source : FREDON Lorraine.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°4 – EDITION DU 13 MAI 2015

De même que pour le tigre, on observe actuellement, au revers des feuilles des rhododendrons à grandes feuilles, la présence d'un insecte minuscule [1 à 2 mm] sous la forme d'un petit point jaune très clair qui bondit lorsqu'on le dérange. Il s'agit de la première forme larvaire de la cicadelle du rhododendron, *Graphocephala fennahi*. cf. BSV ZNA n° 8 du 9 juillet 2015.

Les cicadelles sont des insectes piqueurs suceurs qui peuvent être vecteurs de maladies bactériennes ou virales telles que *Xylella fastidiosa* [organisme nuisible réglementé à large gamme d'hôtes provoquant un dépérissement rapide de la plante atteinte]. Il est alors nécessaire d'observer les jeunes plantations de rhododendrons et plantes de genres proches qui auraient été plantés au cours de l'année 2014 et 2015. Il en va de même pour les plantes porteuses de cercopes où actuellement on peut observer du « crachat de coucou ». Le crachat de coucou est une substance blanche écumeuse produite des larves de cercopes. Le crachat permet à la larve de se développer à l'abri des conditions climatiques défavorables et d'éventuels prédateurs. cf. BSV ZNA n° 4 du 10 mai 2012.

Plantes à massifs et arbustes : attention aux larves d'otiorrhynques

Plusieurs signalements, a posteriori, sur la région, ont fait état de dépérissement rapide de petits arbustes ou de plantes vivaces dans des massifs dès le début du printemps. Le dépérissement devenant plus flagrant ces dernières semaines. Il s'agit de symptômes dus à la présence de larves d'otiorrhynques dans le sol qui s'attaque aux racines de certains végétaux. Les plantes finissent par se dessécher et mourir.



Sur la photo ci-contre, seules les bruyères sont attaquées par les larves d'otiorrhynques. Les plantes bulbeuses, narcisses notamment et les arbustes ne montrent aucun symptôme apparent pour le moment. L'emploi de nématodes entomopathogènes de type *Heterorhabditis bacteriophora* ou du champignon *Metarhizium anisopliae* var. *anisopliae* souche F52 permet de réguler significativement les populations de formes larvaires. Attention, l'emploi de produits contenant du champignon *Metarhizium anisopliae* est un produit de biocontrôle de type microorganisme* donc soumis à autorisation de mise sur le marché [disposant d'une AMM], donc soumis à la réglementation phytosanitaire aux mêmes titres que des produits phytosanitaires de synthèse. Il est impératif de bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation. Il s'emploie sous une température optimale comprise entre 15 °C et 30 °C.

À partir du mois de mai, les adultes femelles poinçonnent les feuilles en se nourrissant et peuvent pondre entre 500 et 1 000 œufs. Les adultes ont une activité nocturne, ce qui les rend difficilement détectables. Les œufs éclosent 8 à 20 jours après la ponte et les larves se nourrissent de racines durant au moins un an, pour entamer la nymphose en juin l'année suivante. À 85 % d'humidité dans le sol, les œufs éclosent en 40 jours à 10 °C, 20 jours à 16 °C et 10 jours à 26 °C.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°4 – EDITION DU 13 MAI 2015

Liste des plantes sur lequel l'ASTREDHOR CDHR [institut technique de l'horticulture, comité de développement horticole de la région Centre-Val-de-Loire] a observé une sensibilité à l'otiorrhynque.

- +++ Espèces extrêmement sensibles
- ++ Espèces très sensibles
- + Espèces sensibles
- 0 Espèces dont la sensibilité n'a pas été mesurée mais sur lesquelles l'otiorrhynque a été observé de manière répétée

Ampelopsis +++	Cupressus ++	Laurier Tin	Rhododendrons +++
Arbustus +	Cyclamen	Lierre	Ribes +
Aster	Echeveria	Ligustrum +	Rosier +
Astilbe	Elaeagnus +	Lonicera ++	Rubus +
Aucuba japonica	Erica gracilis	Metrosideros	Saxifraga x arendsii
Azalée ++	Euonymus +++	Pensée	Sedum
Begonia	Fatsia japonica	Photinia +++	Skimmia
Berberis +	Geranium	Picea +++	Spirées +
Buddleja +	Hedera ++	Pittosporum ++	Syringa ++
Calluna vulgaris ++	Hortensia	Potentilla ++	Taxus +++
Camellia ++	Hosta	Primevère	Thuya +++
Ceanothus +	Hydrangea ++	Primula	Viburnum davidii +++
Chamaecyparis ++	Ilex ++	Prunus	Viburnum tinus ++
Clematis +	Impatiens	laurocerasus ++	Vigne +
Cornus +	Walleriana	Pyracantha ++	Viola cornue
Cotoneaster ++	Juniperus ++		

Maladies et Ravageurs des pelouses :

Terrains de sports collectifs : situation calme

Sur terrain de sports collectifs, à cette période de l'année, jusqu'en juin, il est courant d'observer la maladie du fil rouge. Cette maladie est souvent provoquée par un manque de fertilisation azotée au cours du printemps ou de la fin d'été, début d'automne à une période où, les conditions climatiques ont changé subitement. Cette maladie peut aussi apparaître sur sol asphyxiant ou sur des gazons possédant une faible profondeur d'enracinement.

On note la fin des attaques de fusariose hivernale sur l'ensemble de la région après un retour de cette maladie des gazons, sur green la semaine dernière suite à la baisse des températures.

Plantes invasives : détection de la berce du Caucase et de la balsamine de l'Himalaya

La berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*, croît actuellement. Certains pieds atteignent déjà plus de 120 cm de haut. De ce fait, la dimension qu'elle prend permet de la différencier avec la berce commune, *Heracleum sphondylium*. Attention, la berce du Caucase est très irritante lorsque la sève ou les poils disposés sur les tiges et le revers de la feuille entrent en contact avec la peau ou les muqueuses.



Fleurs de balsamine de l'Himalaya
Source : Wikipédia

De même, la pousse de la balsamine de l'Himalaya, *Impatiens glandulifera*, est maintenant entamée. Il faudra veiller à son élimination avant que ces fleurs ne fleurissent et ne produisent des graines rapidement après la floraison, le long des berges et des fossés lorsque cela est possible.




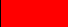
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°4 – EDITION DU 13 MAI 2015

Situation globale en ZNA :

Ce tableau présente une synthèse générale du niveau de risque observé vis-à-vis des maladies et ravageurs. Il est actualisé dans chaque bulletin afin de vous permettre de suivre l'évolution du risque d'une semaine à l'autre.

Situation	Ravageurs, maladies	Précisions
	Acariens	
	Anthracososes	
	Black-rot	
	Botrytis	T° < à 15 °C
	<i>Chalara fraxinea</i>	Dégâts observés sur le secteur de Bar-le-Duc
	Chenilles processionnaires du chêne	Éclosion des œufs avant le débourrement des chênes
	Cochenilles	
	Maladie de la tâche noire	Symptômes insignifiants
	Maladies cryptogamiques des buis	Situation calme
	Maladie des gazons	
	Mildious	T° optimales 10-25 °C et forte humidité.
	Mineuse du marronnier	Pas de mine présente dans le feuillage.
	Oïdium	
	Pucerons	Relativement peu présents.
	Rouilles	Symptômes insignifiants
	Tigre du platane	
	Blaireaux	Attaques localisées sur des massifs en Meuse
	Corvidés	Attaques localisées sur sites déjà touchés en 2014, sur le feuillage de jeunes arbres.
	Vers de terre	
	Chenille défoliatrice	Sur tilleuls, pruniers d'ornement, rosiers
	Limaces, escargots	
	Tipules	
	Hannetons	Forte présence dans le sud des Vosges
	Taupes, campagnols	
	Herbes indésirables	Troisième cycle de floraison du pâturin annuel. Fin de floraison principale des pissenlits.

Légende :	
Dégâts nuls	
Dégâts faibles	
Dégâts modérés	
Dégâts importants	

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF Lorraine www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par la FREDON Lorraine et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de gestionnaires de parcs publics et privés, de serres municipales, de golf, de professionnels du paysage, de l'Arexhor Grand Est et le Sral Lorraine (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de sites suivis par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les professionnels de la filière pour la protection de leurs végétaux.

Pour tous renseignements, contacter :

Charlie SOMMER – Animateur Filière Zone Non Agricoles – FREDON Lorraine – 03.83.33.86.70

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine - 03.83.96.85.02